

**SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES DECHETS****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL**

\*\*\*\*\*

Séance du 29 septembre 2020

\*\*\*\*\*

N° 2020 - 37

<b>Nombre de délégués en exercice :</b>	15	L'an deux mil vingt, le 29 septembre à 09 heures 30, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni à l'hôtel du Département à Montauban, sous la présidence de Monsieur Michel WEILL, Président.
<b>Présents :</b>	13	
<b>Votants :</b>	14	
<b>Nombre de voix :</b>	18	
<b>Date de la convocation :</b>	22 septembre 2020	

**Présents :** Mmes BOURDONCLE et PALMIE, MM. ARLANDES, BESSEDE, DEPRINCE, MERIEL, PORTAL, REGAMBERT, RONCHI, ROUMIGUIE, SALOMON, VERIL et WEILL (pouvoir de Mme BAREGES).

**Absents excusés :** M. HEBRARD

**Assistaient à la séance :** M. GAILLARD (Payeur Départemental)  
Mme LAYMAJOUX (Direction de l'Environnement-Conseil Départemental)  
Mme FOURQUET (Syndicat Départemental des Déchets)  
Mme MOULIS (Syndicat Départemental des Déchets)

**OBJET : TELEPHONIE SDD82**

Le Syndicat Départemental des Déchets possède actuellement 9 lignes mobiles, 6 lignes fixes, une puce M2M et une ligne internet pour l'UTMV.

Le fournisseur actuel est Orange. Les lignes mobiles sont toutes arrivées à échéance sauf une ligne pour laquelle la date de fin d'engagement est le 16 octobre 2020 et une ligne pour laquelle la date de fin d'engagement est le 27 mai 2021.

Dans ce contexte et afin d'anticiper la fin prévue des lignes fixes, le SDD a consulté Orange et Bouygues pour revoir l'offre de téléphonie du Syndicat.

Sur les deux années d'engagement et avec le renouvellement total des téléphones, le coût global est le suivant :

- Orange au coût global de 7 828,17 € ;
- Bouygues au coût global de 6 843,00 €.

Monsieur le Président propose de retenir l'offre de Bouygues.

\*  
\*\*

En conséquence, après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- APPROUVE la proposition de Monsieur le Président,
- DECIDE de retenir l'offre de la société Bouygues pour un montant de 6 843 € sur les deux années d'engagement,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer l'offre de la société Bouygues ainsi que les pièces ou documents s'y rapportant.

Fait et délibéré le 29 septembre 2020

Le Président,  
Michel WEILL

